

Discours Y.E. Desmoulins le 14.01.2016

Madame la députée

Madame la conseillère municipale,

Mesdames et Messieurs les directeurs et présidents d'association

Mesdames et messieurs les élus, adhérents et bénévoles de l'APF

Mesdames messieurs

C'est pour moi une grande satisfaction de vous accueillir à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la délégation de l'APF du Lot.

En effet cette réalisation n'a pas été un travail facile.

Tout d'abord je vais rappeler quelle était notre implantation antérieure et les objectifs qui ont conduits à envisager un déménagement, puis je présenterai en quelques mots les diverses actions qui ont été menées pour trouver ce local.

Jean-Luc Pons, Administrateur national, Prendra la parole en suite et présentera la nouvelle dynamique naissante, puis M Dominique Sigoure, Directeur régional Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées présentera la place de l'APF du Lot dans le réseau APF territorial, régional et national.

Les anciens locaux de la délégation du Lot étaient situés à 15 mètre de là, dans une autre partie de la résidence Michelet. Il avait été décidé de quitter les locaux de l'UDAF en 2003 pour intégrer ces lieux car l'équipe des permanents s'était agrandie et les bureaux de l'UDAF étaient devenus trop étroits. Mais l'usage en a été rendu difficile. En effet, le manque d'ensoleillement rendaient ces lieux assez peu accueillants et difficilement chauffables. De plus, la répartition des pièces empêchaient la circulation facile : les diverses activités étaient souvent incompatibles à un même moment. Pour finir, le repérage de ces locaux associatifs était peu aisé du fait de la situation dans un renforcement sous les appartements.

Les adhérents, élus, bénévoles et salariés ont décidé en 2009 de rechercher de nouveaux locaux mieux situés, mieux aménagés, plus spacieux, mieux isolés et accessibles. Pourquoi pas moins chers ?

Mais là, plusieurs difficultés se posent à qui recherche un local commercial à Cahors :

-la pénurie de locaux à louer ou à vendre dans la boucle de Cahors rend le marché très tendu : loyers très chers possédant peu d'atouts.

- les agents immobiliers ont peu de biens, et les seuls locaux offerts ne présentent jamais tous les critères voulus. D'ailleurs l'accessibilité est un critère qu'ils ne comprennent tout simplement pas.

-Les bailleurs sociaux non plus.

Notre stratégie à ce moment du projet, une fois les nombreuses déconvenues lors des visites de locaux passées, a été de chercher grâce à notre réseau de partenaires : les associations et les institutions publiques. Un article dans la presse et une sollicitation ciblée nous ont permis de visiter plusieurs locaux avec l'UDAF, l'APAJH, Emmaüs, le Conseil Général, la mairie de Cahors. Mais aucun local n'a pu retenir notre attention.

Nous avons fini par abandonner en nous remettant à notre bonne étoile. Bonne stratégie ! La fée clochette nous ayant indiqué que nos voisins avaient décidé de déménager pour un local plus grand, nous avons entrepris de nous renseigner sur l'opportunité possible de leur succéder.

Le prix était correct (moins cher qu'avant)

La surface était bien : 120 m<sup>2</sup> au lieu de 100.

La visibilité était mieux : à l'angle de la rue au lieu du renforcement.

Le stationnement : pas mieux mais pas pire : c'est la même rue.

L'agencement : possibilité d'avoir une petite cuisine et deux WC dont un adapté, le local permettant l'accueil collectif et individuel et le travail plus en retrait.

Le chauffage : mieux chauffé car mieux isolé et mieux ensoleillé et donc moins cher.

Restait à voir l'accessibilité. Pour cela une négociation et un travail technique ont été nécessaires.

Pour l'APF, grâce au concours bénévole de Joël Decas, architecte, nous avons fourni au propriétaire les plans des aménagements nécessaires, charge à lui de les financer. Donc pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, puisque la terrasse d'entrée principale ne pouvait être cassée pour installer une rampe pour des raisons architecturales, l'accès par l'entrée de la résidence a été rendu possible par l'installation d'une rampe et l'appel avec l'interphone. Cet accès par une autre porte que la porte principale est assez peu acceptable pour les militants et adhérents en fauteuil et c'est tout à fait compréhensible. Mais si on regarde toutes les difficultés à déménager, on peut comprendre aussi que la délégation APF ait cherché un compromis pour l'accessibilité.

Je tiens à remercier toute l'équipe des salariés et des bénévoles qui ont bien voulu apporter leur concours à ce projet de déménagement à un moment ou à un autre : Rodolphe, Thomas, Clément et Sylvie Bouscary, Joël Decas, Guillaume et Laure Combes, Jean-Christophe Marsot, Bernard Quercy, Marie Josée, Josette Coursinou, Dominique Truck, Christiane Roussillon, Maxence Lebas.

A présent que le local est aménagé et que tout notre matériel réimplanté, il ne reste plus qu'à relancer la dynamique :

Remettre en place les actions déjà existantes :

- Les ateliers informatiques mensuels,
- les rencontres d'adhérents appelées pause-café tous les 15 jours,
- l'accueil associatif individualisé,
- les actions de ressources (opération sourire en mai, handidon en septembre),
- les réunions régulières de bénévoles, salariés et militants.

Décliner de nouvelles actions naissantes :

- Le défilé de mode le 26 mars à terre rouge,
- Les ateliers informatiques itinérants à Figeac dès le premier trimestre,
- Le concert avec le chœur coté chœur et l'orchestre divertimento en novembre,

Mais il sera nécessaire avant de reprendre un rythme de croisière d'abord :

- de constituer une équipe de militants pour piloter la démocratie locale (les actions politiques et les représentations)
- de réorganiser notre fonction d'accueil pour tenir compte de la disposition des locaux et de notre nouvelle notoriété sur la place de Cahors.

Je vous remercie pour votre attention, à présent je donne la parole à M. Pons Jean Luc, Administrateur National APF.